



Une perte d'autonomie chez les seniors plus fréquente qu'au niveau national

En 2014, 1 326 000 personnes de 60 ans et plus vivent dans les Hauts-de-France, dont 96% à domicile. Plus de 30 % de ces seniors à domicile déclarent une diminution de leurs capacités fonctionnelles, comme des difficultés à monter un escalier ou à marcher 500 mètres, contre 26 % au niveau national. Les limitations fonctionnelles les plus fréquemment déclarées sont de type physique. Ces limitations peuvent conduire à des situations de perte d'autonomie. Ainsi, 7,5 % des seniors de la région vivant à domicile sont en perte d'autonomie, soit la part la plus importante des régions métropolitaines.

Nadia Belhakem, Cyril Gicquiaux

En 2014, les Hauts-de-France comptent 1 326 000 personnes âgées de 60 ans ou plus, dont 36,1 % ont plus de 75 ans. Comme au niveau national, cette population de seniors devrait continuer d'augmenter dans les prochaines décennies. Ainsi, la région compterait 1 680 000 personnes de 60 ans ou plus en 2030 si les tendances démographiques récentes se prolongeaient.

En 2014, du fait d'une population plus jeune, les Hauts-de-France ont toutefois la part de seniors la plus faible de France métropolitaine après l'Île-de-France (22 % contre 24,6 % en France métropolitaine). Plus de 96 % vivent à domicile, soit une proportion proche de celle observée au niveau national.

Le contexte sanitaire régional est peu favorable. L'espérance de vie à 60 ans est ainsi la plus faible de France métropolitaine : 21 ans pour les hommes et 26 ans pour les femmes, contre 23 ans et 27 ans au niveau national. Les Hauts-de-France sont la deuxième région métropolitaine après la Corse ayant la plus forte proportion de seniors se déclarant en « mauvais » ou « très mauvais » état de santé (15,1 % contre 13,0 % au niveau national).

Les seniors des Hauts-de-France sont plus touchés qu'ailleurs par des limitations fonctionnelles

Dans ce contexte sanitaire plus dégradé, plus de 30 % des seniors reconnaissent avoir au moins une limitation fonctionnelle, c'est-à-dire rencontrer des difficultés pour réaliser des activités courantes comme marcher 500 mètres, entendre une conversation ou se concentrer plus de 10 minutes. Cette proportion est supérieure de près de 5 points à celle observée au niveau métropolitain (*figure 1*) et est la plus élevée parmi les régions françaises. Parmi ces seniors, la proportion de ceux concernés par des limitations physiques (difficultés pour monter un escalier, se pencher et ramasser un objet par exemple) est trois fois plus importante que celle des seniors atteints par des limitations cognitives (de concentration, de mémoire ou de compréhension), et deux fois plus que celle des seniors déclarant une limitation sensorielle (de vue ou d'audition).

1 Davantage de limitations fonctionnelles pour les seniors des Hauts-de-France

Indicateurs sur les incapacités des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile (en %)

	Hauts-de-France	France métropolitaine	Écart entre la région et la France métropolitaine
	(en %)	(en %)	(en points)
Au moins une limitation fonctionnelle	31,1	26,4	4,7
dont limitations physiques	24,8	19,9	4,9
dont limitations sensorielles	12,8	11,5	1,3
dont limitations cognitives	8,2	7,4	0,8
Restrictions sévères d'activité	13,8	11,2	2,6
Perte d'autonomie	7,5	6,2	1,3

Note : une personne peut déclarer simultanément dans l'enquête plusieurs types de limitations fonctionnelles (physiques et sensorielles par exemple).

Champ : personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile.

Source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2014.

Les limitations fonctionnelles peuvent ainsi conduire les seniors à avoir de fortes difficultés pour accomplir des activités de la vie quotidienne comme se laver seul ou sortir de leur logement. Ainsi, près de 80 % des seniors déclarant une diminution de leur capacité fonctionnelle font face à des restrictions sévères d'activité (*sources et définitions*). Ces restrictions touchent 13,8 % des seniors de la région, soit 2,6 points de plus qu'en France métropolitaine.

Les limitations fonctionnelles s'accroissent fortement avec l'âge. Ainsi, sept seniors de 85 ans ou plus sur dix déclarent au moins une limitation fonctionnelle, contre deux sur dix pour les 60-74 ans (*figure 2*). Les écarts de déclarations par rapport au niveau national se creusent au fur et à mesure de l'avancée en âge. Ainsi, la différence entre la région et le niveau métropolitain passe de 4,4 points pour les seniors âgés de 60 à 74 ans à 7 points pour les personnes de 85 ans ou plus.

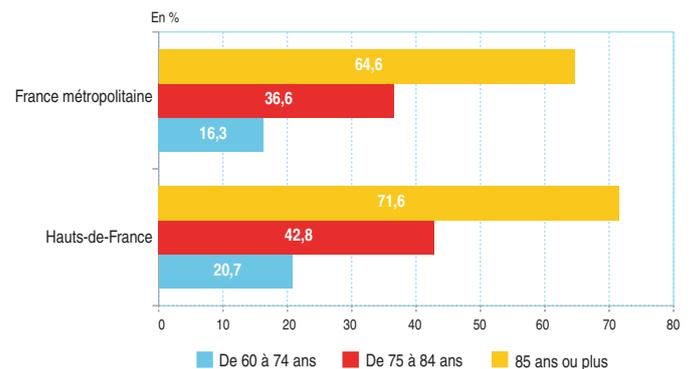
Une perte d'autonomie plus fréquente qu'au niveau national

La diminution des capacités fonctionnelles peut conduire à des situations de perte d'autonomie (*sources et définitions*). Ainsi 7,5 % des seniors résidant chez eux sont en perte d'autonomie dans les Hauts-de-France, soit la plus forte part des régions métropolitaines (*figure 1*). En Bretagne et en Pays-de-Loire, moins de 5 % des seniors sont en perte d'autonomie. Par ailleurs, avec 10,3 % des 60-74 ans vivant sous le seuil de pauvreté monétaire et 8,9 % des 75 ans ou plus contre respectivement 9,5 % et 8,6 % en France métropolitaine, les seniors de la région sont plus exposés à la pauvreté qu'au niveau national. Or, la pauvreté monétaire peut constituer un frein à l'accès à des établissements d'accueil, et conduire les personnes exposées à des situations plus dégradées sur le plan sanitaire.

Comme au niveau national, plus on avance en âge, plus les écarts observés entre les femmes et les hommes en matière de perte d'autonomie augmentent (*figure 3*). Ces écarts se creusent fortement à partir de 85 ans. Ainsi, dans cette tranche d'âge, une femme sur trois vivant à domicile dans les Hauts-de-France est en perte d'autonomie contre moins d'un homme sur quatre. Cette différence s'explique par la surreprésentation des femmes aux âges les plus avancés, dans la région comme au niveau national, du fait de leur espérance de vie plus élevée. ■

2 Limitations fonctionnelles : par rapport au niveau national, de plus forts écarts chez les plus âgés

Part des seniors déclarant une limitation fonctionnelle par tranche d'âge

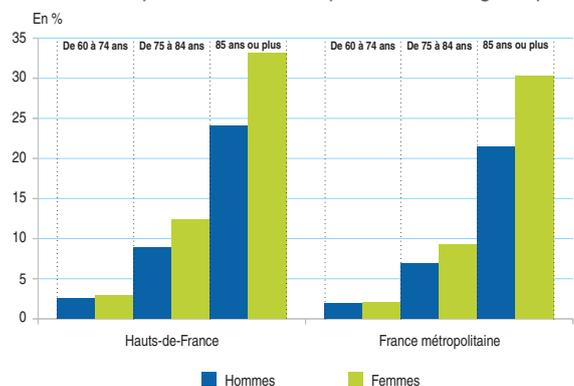


Champ : personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile.

Source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2014.

3 Les femmes davantage concernées par la perte d'autonomie, surtout après 85 ans

Part de seniors en perte d'autonomie par tranche d'âge et par sexe



Champ : personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile.

Source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2014.

Sources

L'enquête **Vie quotidienne et santé** (VQS), menée en 2014 par la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère de la santé), est une enquête nationale sur les personnes de 60 ans ou plus (« seniors » dans cette étude) vivant à domicile, les interrogeant notamment sur leurs capacités fonctionnelles, leurs difficultés quotidiennes et leur état de santé général.

L'enquête VQS ne permet pas d'estimer la dépendance selon la grille AGGIR utilisée pour accorder l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Elle est approchée par un **score VQS** calculé à partir des différentes questions posées dans l'enquête. Les seniors obtenant un score élevé sont considérés en situation de **perte d'autonomie** dans cette étude.

Par ailleurs, les personnes ayant des **restrictions sévères d'activité** sont celles ayant déclaré être « limitées depuis au moins six mois dans les activités que les gens font habituellement », et/ou avoir des difficultés à sortir de leur logement, et/ou se laver seules.

Définitions

Le **taux de pauvreté** est la part de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (correspondant à 60 % du revenu médian de France métropolitaine). Les données sur la pauvreté monétaire sont issues de la source **Filosophi**, rapprochant des données fiscales (notamment les déclarations d'imposition et les taxes d'habitation) de la Direction générale des finances publiques et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires (CNAF, CNAV, CCMSA).

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Sébastien Terra

ISSN n° 2494-3606
© Insee 2018
Crédits photos : © Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- Michel M., « La part de seniors à domicile en situation de perte d'autonomie varie d'une région à l'autre », *Insee Focus n° 115*, juin 2018
- Leroy L., « Silver économie : des besoins différenciés selon les profils de seniors résidents », *Insee Analyses Hauts-de-France n° 42*, février 2017
- Bonjour V., Leroy L., Michel M., « Silver économie : 1,7 million de personnes de 60 ans ou plus attendues en 2030 », *Insee Flash Hauts-de-France n° 19*, février 2017

